



Blainville

tu m'inspires!

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate (no 2008-141)

Vente d'un terrain dans le parc industriel de la Seigneurie

Blainville, le 10 décembre 2008 – La Ville de Blainville est fière d'annoncer aujourd'hui que monsieur Benoit Gagné a fait l'acquisition d'un terrain d'une superficie de 7 890 m² sur la rue Gaston-Dumoulin dans le parc industriel de la Seigneurie. L'acquéreur (9195-7530 Québec inc.) entend y ériger un bâtiment de quelque 883 m² qui permettra d'accueillir des entreprises selon une formule de condos industriels.

« Nous aimerions aller de l'avant avec notre projet de construction d'une dizaine d'unités dès 2009 si c'est possible. Nous connaissons bien le secteur puisque notre centre de collisions est déjà sur le boulevard industriel; nous sommes heureux à Blainville et nous voulons y rester », a indiqué Benoit Gagné, également résident de la municipalité.



Le maire de Blainville, François Cantin, a salué ce nouvel investissement qui s'ajoute aux autres projets déjà annoncés plus tôt cette année dans ce secteur. « C'est un excellent projet qui complète bien ceux qui sont en développement dans ce parc industriel. Il va nous permettre d'accueillir éventuellement d'autres entreprises et de nouveaux emplois, ce qui est excellent dans une conjoncture économique qui s'annonce plus difficile à l'échelle nord-américaine, voire mondiale. Je salue particulièrement le promoteur pour la confiance qu'il témoigne envers notre ville. C'est aussi un message très encourageant pour tous les autres investisseurs du parc industriel de la Seigneurie, d'autant plus que monsieur Gagné n'est pas à son premier investissement chez nous », a affirmé le maire blainvillois lors de la signature de l'entente.

À l'instar d'autres dossiers de même nature, la Société de développement économique Thérèse-De Blainville (CLD) a joué un rôle important dans la concrétisation de ce dossier. Le commissaire au développement à la Société de développement économique Thérèse-De Blainville (CLD) L. Normand Beaulieu a piloté le dossier.

La signature de l'acte de vente du terrain a eu lieu en présence de plusieurs acteurs importants dans ce dossier : François Cantin, maire de la Ville de Blainville, Benoit Gagné, Me Danielle Blanchard, notaire, et Me Claude Bertrand, greffier de la Ville.